

« Qui mieux que Renault peut réparer les dégâts ? »

10-07-2009

- La

Cour d'Appel de Versailles a récemment interdit à Renault d'utiliser son slogan « Qui mieux que Renault peut réparer votre voiture », considérant qu'il était « dénigrant » à l'égard des réparateurs indépendants, et « trompeur », à celui des consommateurs.

-

Ni une ni deux, Renault a modifié sa phrase et proclame désormais « Qui mieux que Renault peut réparer votre Renault »

-

Mais

cela ne calme pas les ardeurs des plaignants ; ceux-ci arguent qu'il est tout aussi déloyal que l'original, puisque les réparateurs indépendants opèrent chaque jour sur des véhicules Renault !

-

Et ils en profitent pour demander « réparation » !

-

Il est vrai que dans ce cas précis, personne d'autre que Renault ne peut leur donner satisfaction…

